

Neurologue

Pôle d'activité médicale « NEUROLOGIE »



Présentation de l'établissement

Premier établissement public de santé du département des Pyrénées Orientales, situé au troisième rang régional par son volume d'activité, le Centre Hospitalier de Perpignan a pour mission d'offrir des services diagnostiques et d'assurer toute la gamme des soins aigus en médecine, chirurgie et obstétrique, ainsi que les soins de suite et de longue durée. C'est un hôpital moderne, dynamique, doté d'un plateau technique complet.

Le centre Hospitalier de Perpignan comporte 1083 lits de MCO avec toutes les spécialités médico-chirurgicales. Il compte 55 000 passages par an au SAU, 3 lignes H24 de SMUR avec une activité hélicoptérée, de secours en montagne et des urgences pédiatriques.

Etablissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Aude Pyrénées, composé : des CH de Perpignan, Narbonne, Prades, Port La Nouvelle et Lézignan-Corbières.

Présentation du Service

L'équipe de neurologie est composée de 14 praticiens.

Elle recherche un praticien à l'occasion de l'extension de l'USINV (12 lits).

Le service comporte une hospitalisation complète de 30 lits, 6 fauteuils hospitalisation de jour, et un plateau d'explorations neurofonctionnelles complet (EMG, EEG, PE, doppler).

Il est doté d'un plateau technique complet : 3 IRM, 3 Scanners et Pet SCAN.

Fin 2019, un centre de neurothrombectomie a ouvert. Le Centre Hospitalier comporte également un service de Neurochirurgie, de Chirurgie Vasculaire et de Rééducation Neurologique.

Statut recherché et temps travail

Praticien hospitalier, praticien contractuel, praticien associé, assistant.

Neurologie générale où une surspécialisation en neurologie vasculaire, dégénératif, neurologie périphérique ou mouvements anormaux serait un plus.

Rémunération en fonction du statut et de l'expérience

Temps de Travail : temps plein ou temps partiel

Position dans l'organigramme :

- Identique aux autres neurologues séniors du service de Neurologie du CH de Perpignan.
- Sous la responsabilité du chef de service.

Les conditions de travail :

Participe à l'activité du service comme les autres praticiens séniors et selon planning réalisé 1X/6mois, sur l'une des 9 lignes d'activité, à savoir :

- Une des 2 lignes UNV : 9-13h: Prise en charge de 6 lits : visite, mise à jour du dossier, prescription, évaluation des dossiers, suivi des résultats, lettre de transmission lors de transfert en HC ou lettre de sortie... / 14-18h : 3 Consultations externes, entretien famille, appel correspondants médicaux...contrevisite.
- Une des 2 lignes de Neurologie HC: 9-13h :Prise en charge de 15 lits en binôme avec Interne: visite, prescription, évaluation des dossiers, suivi des résultats, lettre de transmission ou sortie / 14-18h : 2 Consultations externes, entretien famille, appel correspondants médicaux, lettre de transmission ou sortie ...contrevisite.
- Ligne HPDD: 9-13h et 14-18h :Prise en charge de patients admis (Programmation faite par l'IDE: visite, prescription, évaluation des dossiers, suivi des résultats, lettre de sortie. Dans la journée, prévoir au minimum 2 Consultations externes et selon activité.
- Ligne de téléphone de journée 9-17h (+ tard si l'activité aux urgences le nécessite): répondre aux demandes d'avis externes et internes à l'établissement, dont celles des urgences. Pour les admissions non programmées des urgences, préparer le dossier clinique, assurer les prescriptions et la lettre d'entrée, se coordonner avec la cadre de service pour admissions et hébergements. Lors d'hébergements, visite des patients dans le service hébergeur le matin et coordination avec la cadre de service pour rapatriement en Neurologie/SINV ou sortie.
- Ligne Stopgap : remplacement du praticien de garde la veille sur une des lignes précédemment décrites.

- Ligne de consultations/explorations : au minimum 6 Cs par demi-journée.
Participation aux explorations neurofonctionnelles selon souhait et compétences du praticien
- Ligne consultation externes (si véhiculée) : visite en SSR, Prades...
- Participation aux gardes : rythme identique aux autres praticiens (+ si souhaité).
Secondé par des gardes d'internes sur place. Repos compensateur le lendemain.

Les missions et les responsabilités :

- Pour l'activité quotidienne : mission identique aux autres praticiens du service (cf paragraphe 3). Responsable médical du secteur sur chacune des lignes précédemment décrites.
- Participation aux activités transversales du service : staffs, réunions, transmissions...
- Implication dans les projets transversaux du service : référente sur une sous-spécialité de Neurologie. Seraient particulièrement appréciées : Neuro-oncologie, mouvements anormaux et maladie de Parkinson, maladies du système nerveux périphérique et EMG, SEP, Neurologie générale....

Diplômes et compétences demandés

Médecin inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins dans la spécialité demandée ou en cours d'inscription.

Mise à jour des connaissances, formations, autres DIU : à préciser

Confraternité et bienveillance envers l'équipe, les patients et les familles.

Situation géographique



Le centre hospitalier de Perpignan se situe dans une région très prisée, avec stations balnéaires réputées, nombreuses pistes de randonnées, pistes de ski à 1 heure, frontière Espagnole à 30 minutes, Montpellier à 1h30 et Barcelone à 2 heures.

Contacts :

Direction des affaires médicales - secrétariat : secretariat.dpm@ch-perpignan.fr

Chef de pôle/service : Dr SABLLOT Denis : denis.sablott@ch-perpignan.fr